

# L'ARBITRAGE CPA L'ARBITRAGE CRCICA L'ARBITRAGE & LA MÉDIATION OHADA

Le présent ouvrage publie les actes du colloque organisé par l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) à Yaoundé (Cameroun), les 23 et 24 Mai 2018 dans le cadre de la promotion de l'arbitrage et de la médiation OHADA ainsi que des autres systèmes alternatifs de règlement des différends impliquant l'Afrique, tels que l'arbitrage de la Cour Permanente d'Arbitrage (CPA), l'arbitrage du Centre Régional d'Arbitrage Commercial International du Caire (CRCICA) et l'arbitrage du Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O).

Ce quatrième ouvrage de la collection « Droit OHADA et droits communautaires africains » met en exergue la nécessaire articulation qui doit s'établir entre la justice étatique et la justice privée, avec une montée en puissance des Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD), à savoir l'arbitrage et la médiation, du fait de l'adoption de l'Acte Uniforme OHADA relatif à la Médiation le 23 novembre 2017.

Au cours des deux jours des travaux du colloque, l'amélioration du cadre juridique de la justice contractuelle en Afrique a été abordée à travers des études sur le nouvel Acte Uniforme relatif au droit de l'Arbitrage, le nouveau Règlement d'arbitrage CCJA et l'Acte Uniforme relatif à la Médiation, pour ce qui concerne les textes OHADA.

Des exposés ont aussi porté sur d'autres types de MARD, dont l'arbitrage CPA, l'arbitrage CRCICA. Ces modes de règlement des différends sont généralement organisés par des Institutions dotées de Règlements d'arbitrage et/ou de médiation également adaptés pour le règlement des différends impliquant l'Afrique.

En somme, cet ouvrage permet de se familiariser avec l'arbitrage OHADA, l'arbitrage CRCICA, l'arbitrage CPA et l'arbitrage du CAMC-O.

En effet, la CPA est la plus ancienne institution arbitrale du monde et collabore assidûment avec ses Etats membres africains à travers la signature des accords de coopération et des accords de siège. Le CRCICA est créé sous l'égide de l'Asian African Legal Consultative Organisation (AALCO). Avec l'accord de siège conclu entre AALCO et le gouvernement égyptien, il lui est reconnu le statut d'organisation internationale. En outre, le CRCICA fut reconnu, par la Banque Africaine de Développement, comme l'un des meilleurs Centres d'arbitrage sur le continent africain. Quant-au CAMC-O, il est le premier centre à avoir institutionnalisé la médiation. Il dispose d'un comité d'arbitrage et de médiation ainsi que des arbitres et médiateurs formés aux normes internationales.

L'ouvrage décline aussi le point de vue des universitaires et des praticiens du droit, à l'instar de l'avocat, du notaire et du juriste, qui relèvent que cette justice privée pourrait être davantage efficace grâce à une collaboration agissante entre les différents acteurs institutionnels et non institutionnels de la justice contractuelle, que sont l'Etat, le juge, l'arbitre, le médiateur et les institutions d'arbitrage et de médiation d'une part et, d'autre part, les parties, leurs conseils et les tiers, éventuellement.

Des études sur l'*arbitrabilité* et la « *médiationnabilité* » de certains litiges comme les litiges relatifs au droit du travail mettant en scène des parties dont l'une se trouve dans des liens de subordination (le travailleur vis-à-vis de l'employeur) ou encore, les contentieux intéressant les personnes morales de droit public sont également présentes dans l'ouvrage.

Enfin, les questions sur l'exécution des Accords de médiation et des sentences arbitrales ont occupé une part importante des échanges lors de ce colloque.

Cet ouvrage, riche des communications et de débats intéressants, publié sous la direction scientifique du Président de l'APAA, Gaston KENFACK DOUAJNI, constitue un outil dont la lecture est vivement encouragée. En effet, l'ouvrage est susceptible de contribuer au renforcement des capacités des apprenants et usagers des MARD, en général et du droit OHADA des MARD en particulier.



25 €

ISBN : 2-35311-127-0

4 2021

L'ARBITRAGE CPA, CRCICA  
L'ARBITRAGE & LA MÉDIATION OHADA

Gaston KENFACK DOUAJNI

# L'ARBITRAGE CPA L'ARBITRAGE CRCICA L'ARBITRAGE & LA MÉDIATION OHADA

Sous la direction scientifique de  
**Gaston KENFACK DOUAJNI**

Droit OHADA et droits communautaires africains



ASSOCIATION FOR THE PROMOTION  
OF ARBITRATION IN AFRICA